Londres, 24 décembre.

Les arrivages de laines jusqu'à ce jour pour la première série des enchères en 1897 s'élèvent à 09.531 balles, dont : Nouvelle Galles, du Sud 15.320 balles, Queensland 11613, Victoria 14.639, Australie du Sud 12.101, Australie Occ. 4.704, Tasmanie 74, Nouvelle Zélande 5.168, Cap et Natal 35.912 balles.

Dans ces chiffres sont compris 37.000 b. (dont 13.000 Australie et 24.000 Cap) expédiées directement.

# LE COMMERCE FRANÇAIS

## AU JAPON

Un rapport très documenté a été dressé par le consul de France à Yokohama sur le commerce au Japon en 1895. En forme de conclusion, notre représentant entre dans des considérations générales qu'il est bon de reproduire.

En examinant le trafic des différents pays avec le Japon, dit il, et comparant ensuite le nôtre, on s'aperçoit d'un fait qui apparait brutal dans sa réalité.

Pourquoi la France se laisse-t-elle peu à peu supplanter ou tout moins dépasser dans le chiffre de ses affaires? Pourquoi notre commerce ne lutte-t-il pas avantageusement avec celui de l'Allemagne, de l'Angleterre ou des Etats-Unis?

Il est facile de répondre : Nous ne tenons pas le rang que nous devrions avoir parce que nous manquons d'initiative. Si nos négociants ne réussissent pas à vendre leurs marchandises, c'est pour le motif suivant. Avant de se lancer dans une affaire importante, je parle ici des gros industriels (car c'est surtout à eux que s'adressent maintenant les commandes), ils hésitent, réfléchissent longtemps, sans penser qu'un retard d'une journée, de quelques heures seulement suffit pour leur faire perdre une fourniture considérable : ce n'est plus par lettres, c'est par dépêches, que les affaires se brassent et souvent l'adjudication est terminée, quand on songe à télégraphier. Et à qui, en général? A des négociants étrangers qui savent gagner la confiance de nos compatriotes plus facilement que nos nationaux.

Il est vraiment regrettable qu'en France, on se figure que tout Français qui s'expatrie doit avoir une tare dans son passé. D'où, cette conséquence que lui confier ses intérêts, le faire son représentant à l'étranger, ne serait pas seulement une mauvaise spéculation, mais une faute. On préfère s'adresser par correspondance à un commerçant anglais, suisse, américain ou allemand, persuadé que les affaires seront en meilleures mains que dans celles d'un compatriote.

En outre, — et c'est un point qui souvent a été traité dans les rapports précédents — les commissions payées à ces maisons étrangères suffiraient amplement au salaire d'un employé français.

Or, il est un fait réel, indiscutable : tout étranger, représentant à la fois un de ses compatriotes et un Français, n'hésitera jamais à donner la préférence à son compatriote quand les propositions seront les mêmes. Pourquoi un négociant ou un correspondant français n'agirait-il pas de même?

Nous ne cessons de le répéter : que nos négociants confient leur représentation à des Français établis sur cette place, ou sur celles de Kobé ou de Nagasaki (les seuls ports ouverts actuellement au commerce): ils y trouveront toujours plus d'avantages et ne s'exposeront pas à faire des consignations aussi dangereuses pour leurs intérêts qu'illusoires : ils éviteront, en outre, des procès qui le plus souvent les entraineront à des frais dont ils seront pas remboursés.

De plus, tout le commerce se trouvant concentré entre les mains de quelques négociants, il y a autant de concurrents que de négociants : d'où souvent abondance de marchandises du même genre sur le marché, dépréciation et perte sensible sur les prix demandés. Le consignataire, en effet, est parfois obligé de se débarrasser de son stock à des prix bien inférieurs à ceux qu'il s'était fixés ; mais pour lui, c'est une nécessité, car il a à compter avec les frais d'emmagasinage, d'assurances et surtout de perte sèche, résultant de la détérioration et de la non-vente. Aussi préfère-t-il céder à vil prix plutôt que de ne pas écouler la marchandise. De là, réclamations incessantes du négociant français qui, ignorant les demandes de la place, a espéré réaliser, tandis qu'au contraire il en est pour ses frais.

Donc, plus de grosses consignations, mais un représentant français sur place ou un délégué de la maison mère sérieux, intelligent et actif, connaissant plusieurs langues, initié déjà au commerce extérieur et capable, non seulement de créer un nouvel établissement, mais aussi capable de le soutenir.

D'autre part, il importe essentiellement que le négociant français livre exactement ce qu'on lui demande, qu'il n'essaie pas de vendre une qualité pour une autre — non dans un but de fraude — mais parce que la marchandise précitée lui fait défaut et qu'une autre, à peu près similaire, réussit sur un marché différent. Le client en tirerait aussitôt profit, soit pour obtenir un rabais sensible sur l'expédition, soit pour s'adresser à une maison rivale qui, dans l'intervalle, lui aurait fait des propositions plus avantageuses.

Avec le développement industriel qui s'accentue chaque jour, nous pouvons encore intervenir, avec succès, dans la fourniture de l'outillage nécessaire pour les usines ou manufactures. Comme nous le disions plus haut, le gouvernement japonais met tout en œuvre pour devenir une puissance commerciale importante ; il ne recule devant aucun sacrifice pour étendre et favoriser son commerce. Il accorde des subventions aux compagnies de navigation, soutient les négociants dans leurs entreprises, crée des banques, encourage les grandes sociétés industrielles qui se fondent de toutes parts dans le pays soit des filatures, soit des hauts fourneaux, et dont l'établissement portera un coup sensible au commerce d'importation. Mais il s'intéresse tout particulièrement à l'émigration japonaise qui, depuis la guerre, prend une rapide extension.

Avec les bourses de voyage ou les missions que le gouvernement donne aux étudiants les plus capables pour compléter leur instruction à l'étranger, il obtient ainsi un accroissement des forces vives du pays — et uniquement par ses nationaux — parvenant peu à peu à réaliser le programme qu'il a depuis si longtemps en vue : le Japon exclusivement aux Japonais ! !

Un deuxième point important sur lequel se porte aussi l'attention des Japonais est le suivant : l'accaparement du marché asiatique à leur profit.

Les nombreux colons indigènes qui émigrent aux Philippines, en Chine, en Corée sont autant de concurrents sérieux pour l'étranger. Leurs salaires si modiques, leur vie bon marché, leur permettent de lutter avantageusement contre l'Européen qui, outre ses prix de revient, doit encore compter avec l'éloignement, les frais de transport, les différences de change, l'ignorance du marché, la non-connaissance de la langue.

Cette tendance d'expansion se fera particulièrement sentir à Formose, la première colonie du Japon. Les compagnies de navigation ont immédiatement songé à organiser des services de vapeurs pour relier cette possession à la métropole, mais jusqu'à la fin de 1895, la pacification n'étant pas complète et le pays n'offrant pas assez de sécurité, l'on ne compte qu'un nombre fort restreint de Japonais ayant émigré. Du reste, l'administration des douanes impériales n'a pas donné cette année un aperçu des importations et des exportations.

Enfin — et ce fait a été maintes fois constaté — la solidarité complète qui existe dans les diverses classes de négociants est souvent un obstacle aux affaires entre Européen et indigène. La mise à l'index, le « boycottage » est pratiqué ici sur une grande échelle (le plus souvent sans raison sérieuse), et telle maison de commerce, autrefois florissante, est aujourd'hui en perte par suite de différends survenus entre un acheteur ou un vendeur japonais, soutenu par ses compatriotes.

On voit donc quels obstacles s'offrent au commerçant étranger qui veut étendre ses affaires dans ce pays. Mais il lui est impossible de réussir s'il sait se plier aux coutumes locales, s'il a un représentant habile, toujours en éveil, prêt à saisir la moindre occasion pour placer ses produits, devenir soumissionnaire d'un marché important, et s'il est à la fois exportateur et importateur, profiter des différences de change pour compenser ses pertes.

La lutte sera dure, opiniâtre, il est vrai, mais l'Européen ne devra pas perdre courage. Il arrivera fatalement un jour où le Japon subira le contre-coup de sa marche en avant trop précipitée. La mise en vigueur de nombreux impôts nécessaires au développement prodigieux des forces militaires et navales, et au fonctionnement des institutions de toute nature : écoles, banques, sociétés, la cherté de l'existence, car la vie a augmenté dans de notables proportions par suite de la création de besoins nouveaux, la hausse des salaires insuffisante encore, tout contribue à mener peu à peu ce pays vers un changement social.

# LES TISSUS A LA MODE

La mécanique, en faisant porter ses inventions merveilleuses sur toutes les branches de l'industrie — dit le journal *Les Tissus* — a modifié considérablement les conditions de production.

Le but des machines perfectionnées est de faire bien et plus économiquement, soit en fabricant plus vite, soit en traitant en grand et convenablement ce qui exigeait précédemment un soin manuel. Les avantages qui découlent de ces progrès sont nombreux. Tantôt c'est un produit, cher autrefois, que le consommateur peut obtenir à bon compte, tantôt c'est l'industriel qui peut généraliser l'emploi de certaines choses trop rares antérieurement, et, par cela, modifier ou embellir ses marchandises.

Tout ce qui se rapporte aux tissus a ainsi subi plus ou moins directement l'influence de la mécanique, depuis la teinture et la filature jusqu'au tissage et aux apprêts.

Les retors fantaisie eux-mêmes, de formes aussi variées que bizarres, qui étaient dans le passé une rareté que l'on employait parcimonieusement, entrent quelquefois pour plus du quart des fils composant un tissu pour homme. Nous avons déjà signalé l'application de ces retors que l'on utilise encore, mais dans des conditions un peu différentes, et qui sont presque limitées aux cheviottes et aux cardés.

Nous devons faire remarquer que, dans la plupart des belles marchandises où on les emploie, ces retors ne donnent pas leur effet tout en dehors, c'est-à-dire qu'on ne les met point très apparents et tout à la surface du tissu ; au contraire, ils se trouvent à demi dissimulés par la croisure. On voit l'effet d'ensemble du fil sans deviner sa composition que cachent bien souvent les filaments de la laine, qui les soient fixés comme dans l'aspect brut ou couchés comme dans le drapé.

Outre les étoffes pour pardessus dans lesquelles les retors fantaisie tiennent une bonne place, c'est surtout dans les tissus pour complet qu'on les utilise sous des couleurs variées. Par exemple en « brut », sur des fonds de nuances diverses en carreaux peu apparents, des retors bouclés noirs ornent toute la surface et de place en place court un filet en bouclé vif.

Les retors ondulés de teintes variées ou en mohair noir sont aussi appliqués sur des tissus en cardé, de couleurs foncées et mélangées, apprêt brut.

Dans des « demi-brut » pour complet ou pour pantalon, on emploie des retors irréguliers donnant de longs flammés de deux ou trois nuances vives sur un fil foncé. Ces couleurs brillantes sont sur mohair fin, sur bourrette de soie ou même sur belle soie.

Quand ce sont des tissus destinés à l'apprêt «drapé» on met préférablement les retors mouchetés et les chinés tout en laine pour qu'ils se prêtent au garnissage (lainage) de l'étoffe.

Les retors fantaisie à plusieurs bouts et couleurs demandent beaucoup de soin pour leur confection. Les machines à retordre perfectionnées produisant en grande quantité seraient difficiles à surveiller si tout n'était point prévu, mais dès qu'un fil se rompt un appareil dit « casse-fil » prévient l'ouvrier en neutralisant tout ou partie du métier. Cependant, il faut toujours craindre que quelques irrégularités passent inaperçues. Les irrégularités, sans importance dans les retors d'une seule couleur et quand les fils sont nombreux dans l'étoffe, peuvent causer des défauts graves si ce sont des retors multicolores utilisés fil à fil, c'est-à-dire donnant des effets apparents espacés.

Supposons un retors irrégulier avec des mouches claires appliquées sur un fond foncé, et espacées sur le tissu de quelques centimètres en tous sens. Là, tout se voit et si une couleur manque, si un fil trop fin a provoqué un accident de torsion, si les mouches sont absentes, il survient des imperfections en étoffe préjudiciables pour le fabricant. On doit, à cause de cela, confier ces articles seulement à des ouvriers soigneux.

Les étoffes destinées au costume féminin offrent au dessinateur un vaste champ à exploiter. Les marchandises présentées à chaque campagne sont de plus en plus jolies et si l'on peut sans trop de mal, modifier les formes des dessins, il est très difficile au contraire d'obtenir des effets assez disparates des précédents pour révolutionner le goût. En effet, quand le beau est à son apogée, quand les consommateurs sont embarrassés dans leurs choix par la richesse et le charme des tissus comme cela a lieu depuis longtemps déjà, les articles nouveaux, d'un même caractère que les autres quelle qu'en soit la beauté, ne sont pas appréciées autant qu'ils le méritent. L'inédit a toujours des attraits, même quand il est inférieur à ce qui est trop connu.

Certaines marchandises ne sont variées que par les dessins et les couleurs. Tels sont les brochés ton sur ton ou multicolores, très nombreux, sur fonds unis, reps, satins ou autres. Les étoffes à reflets changeants se font moins ainsi que les rayures en velours sur fonds à deux ou trois couleurs. En tout laine, on rencontre des effets peluchés (avec petites boucles non coupées) en mohair noir sur nuances brillantes ou réciproquement. Des carreaux écossais vert, bleu et rouge, brochés de cheviotte noire en grands ramages. Des applications de retors bouclé en mohair noir sur des damiers et diverses autres dispositions.

En tissus plus courants les retors fantaisie vrillés et ondulés sont faits avec des fils de couleurs vives chinées. D'ailleurs les fils imprimés sont de fréquent emploi.

Depuis quelque temps en raison de leur originalité les crépons ont tenu une bonne place. Soit unis, soit façonnés dans des conditions réellement savantes, ils ont été admirés.

Cette vogue méritée a été rapide; elle s'est généralisée en peu de temps sous les aspects les plus riches. Mais leur succès tend à décroître ou on leur accordera moins d'importance dans les essais futurs. Notons toutefois que, dans les articles pour deuil, tout noirs, ils seront encore d'un bon emploi à côté des brochés soie de toutes formes, ceux-ci étant d'ailleurs les plus nombreux.

La plus récente création est obtenue par l'application de fil métallique dans les étoffes. Après les tissus de couleurs changeantes que l'on a tant admirés, ces nouveautés forment comme un couronnement éblouissant qu'on ne saurait dépasser.

Comme bien l'on pense, pour que le fil métallique donne tout son brillant, il faut l'utiliser de préférence dans des tissus à reflet mat, comme la laine ordinaire par exemple, et parmi des teintes peu éclatantes. De même, en raison de sa dureté et de son manque d'élasticité, le fil métallique est employé seulement en trame et ne se montre qu'en brides très petites. Un bon résultat s'obtient avec les croisures imitant le reps ou la faille à gros grain. La moitié de la chaine, en gros fils, fait les nervures transversales du tissu, entre ces nervures la duite métallique se trouve insérée et retenue par les fils fins de l'autre moitié de la chaine.

Cette combinaison étant bien établie on l'emploie seule ou on la combire avec les effets déjà connus, tels des dessins en broché, en crépon ou en matelassé.

On cherche des contrastes. Par exemple, des reflets métalliques cerise sur vert laine ; des reflets les plus réussis sont sur étoffe noire reflets or, violet, bleu, ou à deux couleurs or et cerise, ou à reflets changeants genre Loie Fuller, vert, or et rouge. Pour chenil, noir métallique sur noir mat.

C'est une originalité charmante, mais qui passera vite parce que le métal s'oxydera si le vêtement se trouve exposé à l'humidité, alors il perdra son éclat brillant et de plus il attaquera la laine du tissu. Il est donc à craindre que le consommateur s'en détache vivement. Au fabricant de profiter de la vogue d'autant plus qu'on annonce un changement radical sous peu dans les articles pour femmes.

# LE COMMERCE DE LA GRÈCE

Les importations en septembre se sont élevées à 10.994.665 Dr contre 12 896.776 en 1895, soit 1.892 111 Dr de moins. Pendant les neuf premiers mois de l'année courante l'importation atteint une valeur de 83.184.181 Dr. contre 75.283.303 Dr. en 1895, soit une augmentation de 7.900.878 Drachmes. L'exportation en septembre porte sur 8.158.247 Dr. contre 8.516.062 en 1895, ou 375.815 Dr. de moins ; pour les neuf premiers mois de l'année, on est arrivé à 40.971 686 Dr. contre 50.060.892 Dr. en 1895, soit une diminution de 89.206 Dr. Les droits d'importation ont rapporté en septembre 2.841.660 Dr. contre 2 687.273 (plus 154 387 Dr.), pendant les neuf premiers mois 20.133.344 Dr. contre 17.971.108 en 1895 (plus 2.162,146 Dr.).

# COTONS

(*Dépêche communiquée par* M. LEON CLERC)

Liverpool, 29 décembre, 12 h 28

Vente : 8.000 balles. Marché calme.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Janvier-Févr.. | 3 54 ./. | Juillet-Août.. | 3 57 ./. |
| Février-Mars. | 3 54 ./. | Aout Sept.... | ./. |
| Mars-Avril.... | 3 54 ./. | Octobre..... | ./. |
| Avril-Mai.... | 3 55 ./. | Octobre-Nov. | ./. |
| Mai-Juin..... | 3 56 ./. | Nov.-Décemb. | 3 57 ./. |
| Juin-Juillet.... | 3 56 ./. | Déc.-Janvier | 3 57 ./. |

Le Havre, 28 décembre.

(*De notre correspondant particulier*)

*Cotons.* — Ce matin, on a noté diverses affaires en disponible. Prix bien tenus à 49 fr. 75 le low-middling New-Orléans.

A terme, la cote a été laissée sans changement, sauf pour le décembre qui, par suite des filières émises, a été baissé de 25 p. et a pu ensuite se traiter encore à 25 p. au-dessous. Pour les autres mois, par contre, on était très acheteur à la cote et on a payé parfois 25 p. de plus.

A Liverpool, aujourd'hui, on n'a traité que 8000 balles en disponible, à prix sans changement. Les futurs qui avaient haussé de 2[128e ont faibli progressivement ensuite et aux avis de quatre heures, ils étaient en baisse de 4[128e sur jeudi et vendeurs ainsi.

On a émis ce matin 17 filières, les seules en circulation sur un total de 38 jusqu'à ce jour. Cette émission de filières au dernier moment explique la faiblesse du décembre qui a pu se traiter, cette après-midi, à 46 francs et à 4 heures, il n'a été coté que 45 fr. 75, soit en baisse de 75 c. sur la cote de ce matin et 1 fr. sur jeudi.

Du reste, malgré cette baisse, le courant du mois présente encore un écart de 50 c. avec le Janvier, qui n'a plus sa raison d'être, s'il n'y a plus de convention à effectuer. Quant aux autres mois, on restait plutôt acheteur à la cote, mais la mauvaise ouverture de New-York a pesé sur les cours et les courtiers, à 4 heures, ont établi les cours en baisse de 25 c. Par suite, le disponible se cotait à 48,50, le Low-Middling New-Orléans.

Le terme à New-York ouvre en baisse de 4 p. pour le courant et de 5 à 8 p. pour les autres mois, marché faible.

La deuxième dépêche donne 4 fr. de baisse sur la première, soutenu. Recettes 50,000 b.

Les futurs à Liverpool clôturent en baisse de 6 à 7[128e sur jeudi soutenus. Ici on clôture en baisse de 12 p. 1[2 sur la cote de 4 heures.

En disponible on a noté 1235 balles et à terme 2600 balles.

Rouen, 26 décembre.

*Toiles.* — Assez bonne semaine quoique courte, pour la vente de tous les tissus; il est venu passablement d'acheteurs sur la place; mais ce sont surtout des ordres que l'on a reçus, un peu dans tous les genres et principalement en indiennes et rouennerie mécanique et à la main; il s'est traité aussi des écrus; mais, malheureusement, les prix sont toujours mauvais, et les acheteurs persistent à refuser une légère hausse demandée par les tisseurs et les fabricants.

Il n'y a pas de changement à signaler pour les cotons filés; les marchés se renouvellent à peu près dans les mêmes conditions.

New-Orléans, 24 décembre.

Rapport du *Chronicle* : Pendant la semaine écoulée le temps a été favorable à la mise au marché de la récolte. Pluie légère, sur plusieurs points il a même fait sec.

Les délibérations des plantations s'élèvent cette semaine à —.— balles contre 334.000 la huitaine précédente et —.— en 1895. La quantité de coton à bord, mais pas encore expédiée comporte 304,000 bls, dont 157,000 p. le R.-Uni, 22,000 p. la France et 108,000 pour les autres pays du Continent.

# LIN, JUTE & CHANVRE

Dundée, 24 décembre.

Lins. — Quelques affaires peu importantes seulement ont été faites sur place et en déchargement, la plupart des filateurs recevant directement des approvisionnements. Riga xHD payé liv.st. 29.5. En livrable, il y a très peu de recherche, et pendant la semaine les cours ont en général, eu une tendance à la baisse. Pour les couronnes ordinaires de Riga on parle maintenant de liv st. 16.10, liv.st. 18 pour Livonien, 10.10 pour Hoffs, moyenne FPHD, et 28 pour xED seul.

Jutes : Les acheteurs ont été surpris des quantités importantes de jute qui sont arrivées au commencement de ce mois, et il est évident que la récolte est plus importante qu'on ne le pensait. Les prix ont par conséquent baissé et il est presque impossible ici de traiter des affaires.

Dundee, 24 décembre.

La demande pour fils de jute est beaucoup moins importante et pour les sortes communes on a dû accepter le plus bas prix. Les manufacturiers se plaignent que les livraisons ne sont pas conformes aux ordres remis et différentes parties ont été refusées. Il est aussi, en ce moment, presque impossible au filateur de garantir son fil, la qualité du jute qu'il reçoit étant inférieure et irrégulière, même dans les mêmes marques. Pour les bobines communes on demande 1s. 4d. et pour 9 liv. st. 1s. 5 1[4d. mais les acheteurs offrent un demi-penny en moins. En fils de lin et fils d'étoupe, la recherche a diminué sensiblement et peu d'ordres ont été placés pendant la semaine. Les prix cependant sont fermes, principalement pour les fils d'étoupes.

Les importations en fils de lin, depuis le 1er janvier au 30 novembre, se sont élevées à 2058 tonnes (dont 1796 de Gand et 257 de Dunkerque) contre 2869 tonnes (dont 2115 de Gand et 784 de Dunkerque) pendant la même période en 1897.

Toiles : On a reçu quelques ordres des Etats-Unis et des autres pays étrangers, et les fabricants de linge de table, serviettes, etc., ont des ordres à exécuter pour quelques semaines. Les sortes grossières sont sans changement, mais les belles sortes sont plus fermes. La toile à voiles est aussi ferme, mais la recherche est modérée.

Saint-Pétersbourg, 23 décembre.

Lins : Affaires très restreintes depuis huit jours et prix en légère baisse. Kaschin non trié, franc Reval, a encore obtenu il y a quelques jours 36 3[4 à 37 Rbs et en clôture 36 1[2 Rbs, Krasnoholm 36 Rbs. Etoupes Mologa, 1[2 prima et 1[2 seconda, ont obtenu 31 Rbs franc Reval. Jaropol 33 1[2 Rbs pap. Meilleures marques, par contre, en baisse. Wologda 41 à 41 1[2 Rbs, Beshetzk non trié 37 à 37 1[2 Rbs.

La récolte des lins russes a donné un meilleur résultat que celui auquel on s'attendait encore il y a quelques mois. D'après un avis officiel le rendement de cette année dépasse de 10 à 20 o[o le chiffre de la précédente production et sous le rapport du conditionnement du lin il est également un peu meilleur que la récolte de l'an dernier. On s'attend à un bon courant d'affaires pour l'exportation, d'autant plus qu'à l'étranger, notamment en Belgique, France, la Hollande, l'Irlande, Autriche-Hongrie et Allemagne, les récoltes de lin ont donné en moyenne que des résultats peu satisfaisants.

Calcutta, 22 décembre.

Jutes : Demande lente et prix plus faciles. Les premières marques sont cotées 33 rs 4 a. Frets calmer.

## Condition publique de Tourcoing

*Entrées du 21 au 26 décembre 1896*

| Jours | Laine peignée | Laine filée | Blousses | Coton | Soie | Nombre de lots | Totaux quot. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Lundi.... | 82.045 | 14.332 | 22.522 | 7.776 | » | 81 | 126 69 |
| Mardi ... | 101 823 | 21.556 | 13.030 | 11. 31 | » | 96 | 147. 56 |
| Mercredi | 92.873 | 11.020 | 21 780 | 4.467 | 64 | 91 | 131.07 4 |
| Jeudi. .. | 49 001 | 19.985 | 13.805 | 4.151 | » | 84 | 86 9 2 |
| Vendredi | » | » | » | » | » | » | » |
| Samedi.. | 91 059 | 18 135 | 14 443 | 6.007 | » | 82 | 129.173 |
| | 517 830 | 87.957 | 8..0.0 | 33 528 | 64 | 433 | 625.469 |

Conditionnements, 1 624 / : titrages, 143 ; dégraissag., 29 .1.

Marché à terme : 40 à 2 kilos.

*Le Directeur*, ARTHUR BONTE.

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX

Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

# MARCHÉS A TERME

## Cours du 29 Décembre 1896

### LAINES PEIGNÉES

| MOIS DE LIVRAISON | ROUBAIX-TOURCOING Peignés de La Plata et de l'Uruguay Type unique Cote précédente | Cote du jour | Peignés d'Australie Type A B Cote précédente | Cote du jour | LEIPZIG (par télégraphe) Type Buenos-Ayres B d'Anvers Cote précédente Marks | Cote du jour Marks |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Janvier | 4.025 | 4 025 | .... | ..... | ..... | .... |
| Février | 3 975 | 3 975 | .... | ..... | 3 10 | 3.10 |
| Mars | 3 925 | 3 925 | .... | .... | .... | .... |
| Avril | 3 925 | 3 925 | .... | .... | 3 10 | 3 10 |
| Mai | 3 925 | 3.925 | .... | .... | .... | ..... |
| Juin | 3 925 | 3 925 | ..... | ..... | 3 125 | 3 15 |
| Juillet | 3 925 | 3.925 | .... | .... | .... | .... |
| Août | 3 925 | 3 925 | .... | .... | 3 15 | 3.15 |
| Septembre | 3 925 | 3 925 | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Octobre | 3 925 | 3 925 | ..... | .... | 3.175 | 3 175 |
| Novembre | 3 925 | 3 925 | ..... | .... | ... | .... |
| Décembre | .... | ..... | .... | .... | 3 10 | 3 10 |

### LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

| MOIS DE LIVRAISON | ANVERS (par télégraphe) Peignés Buenos-Ayres Allemand B Cote précédente | Cote du jour | ANVERS (par télégraphe) Suint de La Plata Type C Cote précédente | Cote du jour | LE HAVRE (par télégraphe) Buenos-Ayres Prima bonne courante 36 0/0 Cote précédente | Cote du jour |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Janvier | 3 80 | 3 80 | 1.16 | 1.16 | 1 125 | 1.125 |
| Février | 3 80 | 3 80 | 1.165 | 1.165 | 1.17 | 1 17 |
| Mars | 3 825 | 3 825 | 1 17 | 1 17 | 1 17 | 1 17 |
| Avril | 3 825 | 3 825 | 1 17 | 1.17 | 1 175 | 1 175 |
| Mai | 3 85 | 3 85 | 1 175 | 1.175 | 1.18 | 1.18 |
| Juin | 3 85 | 3.85 | 1.175 | 1 175 | 1.185 | 1 185 |
| Juillet | 3 85 | 3.85 | 1.18 | 1 18 | 1 19 | 1 19 |
| Août | 3 85 | 3 85 | 1 18 | 1 18 | 1.195 | 1.195 |
| Septembre | 3 875 | 3 875 | 1.18 | 1 18 | 1 20 | 1.20 |
| Octobre | 3 875 | 3 875 | 1. 85 | 1 185 | 1 20 | 1 20 |
| Novembre | 3 875 | 3 8 5 | 1.185 | 1.185 | 1.20 | 1.20 |
| Décembre | 3 825 | 3 825 | 1 16 | 1 16 | 1 125 | 1.125 |

## OPÉRATIONS

### ROUBAIX-TOURCOING

Tendance soutenue

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Type unique | Décembre | ..... | » à | ..... |
| | » | ..... | » | ..... |
| | » | ..... | » | ..... |
| | Janvier | 5 000 | » | 4 025 |
| | » | ..... | » | ..... |
| | » | ..... | » | ..... |
| | Février | ..... | » | ..... |
| | » | ..... | » | ..... |
| | » | ..... | » | ..... |
| | Mars | ..... | » | ..... |
| | » | ..... | » | ..... |
| | » | ..... | » | ..... |
| | Avril | ..... | » | ..... |
| | » | ..... | » | ..... |
| | » | ..... | » | ..... |
| | Mai | 5 000 | » | 3 925 |
| | » | ..... | » | ..... |
| | » | ..... | » | ..... |
| | Juin | ..... | » | ..... |
| | » | ..... | » | ..... |
| | Juillet | ..... | » | ..... |
| | » | ..... | » | ..... |
| | Août | 15.000 | » | 3 925 |
| | » | ..... | » | ..... |
| | Septembre | ..... | » | ..... |
| | » | ..... | » | ..... |
| | Octobre | ..... | » | ..... |
| Type A B | Novembre | ..... | » | ..... |
| | TOTAL | 25 000 k. | | |

### ANVERS

Tendance calme

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Type B | Janvier | 10.000 k. | à | .... |
| | Février | ..... | » | .... |
| | Mars | ..... | » | .... |
| | Avril | 20 000 | » | .... |
| | Mai | ..... | » | .... |
| | Juin | ..... | » | .... |
| | Juillet | 20 000 | » | .... |
| | Août | ..... | » | .... |
| | Septembre | 5.000 | » | .... |
| | Octobre | ..... | » | .... |
| | Novembre | ..... | » | .... |
| | Décembre | ..... | » | .... |
| | TOTAL | 55.000 k. | | |

En suint, on a traité ... balles.

### LEIPZIG

Tendance

TOTAL..... k.

## Annonces Légales

Etudes de Me Alfred DESMAZIÈRES et HOUZÉ, avoués à Lille.

*Département du Nord.* — *Arrondissement de Lille*

VILLE DE ROUBAIX

34, rue Newcomen

UNE

MAISON

A VENDRE

par suite de licitation

L'adjudication aura lieu le mercredi six janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais-de-Justice de ladite ville, à onze heures du matin.

(*Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués*).

DÉSIGNATION :

VILLE DE ROUBAIX

34, rue Newcomen

*Une maison à mansarde, sise à* Roubaix, 34, rue Newcomen, avec petit bâtiment à usage de magasin et petit jardin front à la rue, cusenible les fonds et terrain en dépendant, tenant d'un côté à Mme Cornille-Lepers, dans le fond aux représentants de M. Lampe et par devant à la rue.

OCCUPATION. — Ladite maison est actuellement libre d'occupation.

Mise à prix : Trois mille francs, ci . . . 3,000 fr.

La vente se poursuit en exécution de : 1° Un jugement rendu par défaut par la première Chambre du Tribunal civil de Lille, le dix-huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré et signifié, entre : 1° M. Julien Dubruille, épicier, demeurant et domicilié à Roubaix, 34, rue Newcomen, veuf de Dame Delphine-Elise Baussart ; 2° M. Julieu Rœtener, ouvrier en porcelaines, demeurant à Paris, 4, rue Fontaine-au-Roi. Demandeurs comparant par Me A. DESMAZIÈRES, avoué à Lille.

Et M. Pierre Rœtener, ouvrier en bronze, demeurant à Paris, 4, rue Fontaine-au-Roi. « En sa qualité de père et tuteur naturel et légal de : 1° Eugène; 2° Albert; 3° Henri ; 4° Marguerite-Laure Rœtener, des quatre enfants encore mineurs, issus de son union avec feue Virginie-Marie-Delphine Pouvost, son épouse. Défendeur défaillant de comparaître.

2° D'un autre jugement contradictoirement rendu par ledit Tribunal, le cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré et signifié. Entre M. Félix Rœtener, ouvrier en porcelaines, demeurant à Paris, 4, rue Fontaine-au-Roi. Demandeur comparant par Me A. DESMAZIÈRES, Avoué à Lille.

*D'une part.*

Et M. Robert Lacour, commis-greffier au Tribunal civil de Lille, « en sa qualité de curateur à la succession vacante de *M. Julien Dubruille, sus-nommé.* »

Défendeur comparant par Me HOUZÉ, avoué audit Lille.

*D'autre part.*

Lequel a déclaré commun avec M. Robert Lacourt, ès-qualité, le jugement du dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-seize, ci-dessus énoncé.

La vente aura lieu en présence ou lui dûment appelé de M. Pierre Van de Velde, clerc de notaire à Wattrelos. « En sa qualité de subrogé-tuteur des mineurs Rœtener, sus-nommés. »

S'adresser pour les renseignements :

1° Au Greffe du Tribunal civil de Lille, où le cahier des charges se trouve déposé ;

2° A Me Alfred DESMAZIÈRES Avoué, poursuivant la vente, demeurant à Lille, 5, rue de Puébla ;

3° A Me HOUZÉ, Avoué colicitant, demeurant à Lille, 11 Square Jussien ;

4° A Me POISSONNIER, Notaire à Roubaix, 22, rue Nain, chargé de la liquidation.

*Ainsi fait et rédigé à Lille par* l'avoué soussigné, le 30 novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Signé : Alfred DESMAZIÈRES

Enregistré à Lille, le 5 décembre mil huit cent quatre-vingt-seize. Reçu 1 franc 88 centimes, décimes compris.

14438d Sig é : HENRY.

## Immeubles à louer

Maisons avec jardin à louer: boulevard d'Armentières, n° 48, loyer 4,600 fr., n° 52, 4,500 fr., compris peintures et papiers posés; n° 50, grande maison avec porte cochère, loyer 3,500 fr. S'ad. 49, rue de Lorraine, Roubaix. 9654-42194

## Appartements & Chambres A LOUER

L'publicité économique : Chaque mention d'une ligne de ce tableau ne paie vingt centimes; six jours : un franc; quinze jours : deux francs; un mois : trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du « Journal de Roubaix » (soir et matin).

*Chambre garnie*, boul. de Paris, 43.

*Chambre garnie*, boulevard d'Armentières, 96.

## Ventes diverses

A VENDRE D'OCCASION une chambre Louis XIV en vieux chêne sculpté : lit, sommier, armoire à glace, lavabo duchesse, places bizautées, table de nuit, chiffonnière; un salon Louis XVI en noyer ciré, rehaussé d'or en belle tapisserie, glace en chêne et garniture de cheminée marbre et sujets bronze. Visibles de 2 à 6 heures, Grande-Rue, 90, Roubaix. 42967-42681

## ENSEIGNEMENT

AUX PARENTS « Pension Beverley » Condres Barnes. Reçoit jeunes gens désirant apprendre l'anglais. Vie de famille. Stevens, directeur 41286—960

## DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI

REPRÉSENTANT possédant références de ter ordre, demande à représenter, sur la place de Paris, fabrique importante de tissus de Roubaix. Ecrire L. D., bur. du journal. 41860—42721

AVIS AUX PATRONS Broyeur à façon demande séries de bandes à broyer à l'étau. Prix unique 0,60 c. le mille. Ouvrage garanti et promptement fait. S'ad. chez M. Arthur Clarisse, rue St-Joseph, 6, Roubaix. 42716d

EMPLOI Jeune ingénieur diplômé de l'Institut Industriel de Lille, licencié ès-physique et chimie, cherche une situation en peignage, filature ou teinture, dans établissement du Nord ou de l'étranger. S'ad. à M. Geiger, Grande-Rue, 301, Roubaix. 42697—42959

AGENT Maison de Bradford cherche un agent connaissant bien la clientèle, pour la vente de laine brute, laine peignée et filée, à Roubaix et environs. Ecrire W.K., bureau du journal. 42621

FABRICANTS Un homme sérieux, connaissant bien plusieurs pays étrangers, désire s'entendre avec capitaliste ou maison importante de la place, pour commencer très incratif et représentation. Ecrire B.I.S., poste restante, Roubaix. 42664—42340

EMPLOI Jeune homme sérieux, 23 ans et libre de tout service militaire, actuellement de la comptabilité commerciale, pouvant faire avec facilité la correspondance française et anglaise et ayant des notions sur la fabrication des tissus, demande place. Réponse au bureau du journal, aux initiales J. C. M. 42542—43088

EMPLOYÉ Jeune homme, 25 ans, bonne instruction, belle écriture, désire trouver place d'employé. Références de ter ordre. Ecrire Q. U. E., bureau du journal. 42356—42556

EMPLOYÉ D'OUVROIR On demande un second employé d'ouvroir, travailleur et sérieux, bien au courant de la partie, connaissant les matières et sachant faire les balances des matières d'après les commissions. Beaux appointements. Emploi d'avenir. On exige références de ter ordre. Ecrire au bureau du journal, initiales C. R. Discrétion absolument garantie 43027—43130

JOURNÉES Jeune femme désire des journées pour lessiver et nettoyer. S'ad. 35, rue Dtouot, Roubaix. 43784d

## AVIS DIVERS

OUTILLAGE INDUSTRIEL ET D'AMATEURS NOUVEAU TARIF-ALBUM (350 pages, 1200 gravures) Fr 0F85. A. TIERSOT, Constructeur breveté, 18, Rue des Gravilliers, PARIS. 12739—3096

Cie DU GAZ DE ROUBAIX POUR L'ÉCLAIRAGE le Chauffage et la Force motrice

BAISSE DE PRIX

Sulfate d'ammoniaque pour engr